

Alger : 1^{er} CONGRÈS DE L'INDUSTRIE AUTOGÉRÉE

Le premier congrès de l'autogestion industrielle s'est tenu à Alger les 28, 29 et 30 mars dernier ; l'importance de cette réunion, sa tenue quelques semaines avant le congrès du Parti, et l'importance qu'elle aura pour celui-ci, en font sans doute l'événement politique le plus important des derniers mois en Algérie (1).

En octobre 1963, on s'en souvient, le congrès de l'autogestion agricole avait surpris bon nombre d'observateurs par la conscience profonde que les travailleurs avaient de la valeur énorme de l'expérience de l'autogestion. Ils avaient consciemment dénoncé toutes les atteintes bureaucratiques petites bourgeoises, que les anciennes structures colonialistes avaient léguées et les difficultés accrues de la période de transition. Ils avaient élaboré dans les résolutions finales, les mesures adéquates pour préserver l'intégralité des décrets de mars en réaffirmant leur valeur, et en utilisant, bien entendu l'expérience déjà acquise.

• Que représentent les délégués

Il y a en Algérie 550 unités de production gérées démocratiquement par les travailleurs, représentant ainsi 30 % de la production totale du secteur industriel algérien (en excluant les productions de gaz et de pétrole). Cela représente 15.000 ouvriers, soit 20 % de la population active totale de l'industrie. Il ne faut cependant pas nier que la majorité de ces entreprises ne représentent encore que des postes marginaux de l'économie algérienne. La croissance du secteur dépend dans une large mesure, cependant, de la réussite de l'expérience qu'ont entamée ces 15.000 travailleurs.

Mais revenons au congrès : c'est au cinéma le Majestic (le plus grand cinéma de tout le Maghreb dit-on), lieu du congrès agricole et donc déjà historique, que les 1.134 délégués ont pris place ; ceux-ci pour un observateur européen font preuve d'un sérieux et d'une attention incroyable ; ils semblent réceptifs dès l'abord ; en attendant l'ouverture du congrès prévue pour 9 heures, ils lisent attentivement le rapport du Bureau politique, déposé sur chaque siège ainsi que le dernier numéro de « Révolution et Travail » que l'U.G.T.A. leur a remis. D'ailleurs, et il faut insister sur ce point, la préparation de ce congrès fut infiniment meilleure que celle du congrès de l'autogestion agricole, surtout dans la presse ; des textes furent soumis à la discussion longtemps à l'avance, en particulier l'excellent texte de l'U.G.T.A. (voir « Révolution et Travail » du 6 février) qui précéda le texte du bureau politique du F.L.N. et fut largement discuté dans tout le pays.

• Une intervention-programme

Le congrès fut ouvert par Ben Bella lui-même sous la forme d'un discours fondamental expliquant les conséquences profondes et les perspectives de l'autogestion en Algérie :

« Nous ne concevons notre régime socialiste que modelé, mu, inspiré d'en bas par les ouvriers des usines et de la terre, créateurs de toute richesse, à qui nous confions la gestion de l'économie du pays, et progressivement celle de l'ensemble de l'Etat » devait-il déclarer pour expliquer ce qu'implique globalement le principe de l'autogestion.

Il devait insister encore sur ce point :

« Nous ne sommes en réalité qu'au début de l'autogestion, principe révolutionnaire dynamique destiné à s'introduire dans toutes les sphères de la vie sociale, et à bouleverser de fond en comble les structures surannées qui subsistent encore dans notre administration ou ailleurs ».

L'essentiel de son intervention devait porter sur la nécessité d'une « liaison claire entre l'Etat et les travailleurs ». Insistant sur le caractère nouveau de l'autogestion en Algérie, de la période obligatoire d'apprentissage, il renouvela une fois de plus « sa confiance dans les capacités créatrices de nos masses » et aborda longuement les devoirs de l'Etat vis-à-vis de questions posées par la mise sur pied de cette organisation nouvelle.

Ayant parfaitement conscience que la période de transition, immédiatement après la prise du pouvoir, est la période par excellence où la bureaucratie qui naît peut profiter du temps d'apprentissage et de rodage pour accroître son emprise, il répondit en insistant sur l'urgence d'accroître les fonctions gestionnaires directes de la classe : « pour que l'autogestion puisse s'épanouir, il est nécessaire qu'elle soit avant tout ce que signifie son nom : véritable autogestion, libérée de toute tutelle bureaucratique paralysante, asphyxiante ; pour ce faire, il faut que les rapports entre l'Etat et les travailleurs se situent dans le cadre d'une compréhension et aide réciproque ». Et le président d'expliquer toute l'aide que devait apporter l'Etat en dehors de toutes contraintes bureaucratiques pour donner aux travailleurs toutes possibilités d'exercer leur pouvoir. Cette notion, qui est pour nous celle du dépérissement de l'Etat, fait de ce discours un des apports idéologiques les plus importants des dernières années pour le mouvement ouvrier international. Il devait, dans ce sens, insister sur le rôle essentiel du syndicat et du parti pour alder au développement des capacités gestionnaires des masses.

• Les interventions

Si nous avons insisté sur le discours du Président, c'est que durant tout le congrès, au travers des nombreuses interventions, les problèmes soulevés par lui, furent illustrés par de multiples exemples.

Coups par les messages des Etats ouvriers : U.R.S.S., Yougoslavie, Tchécoslovaquie, salués par des applaudissements et des vivats frénétiques, par l'intervention de deux observateurs de Zanzibar révolutionnaire extraordinairement acclamés, les délégués pendant deux jours, sans arrêt, exprimèrent leurs opinions.

Le travail en commission (qui se tenait à la Maison du Peuple à l'U.G.T.A.) donna lieu à de violentes discussions sur les thèmes développés par les congressistes en séances plénières, et nous nous limiterons à ces séances.

La première réflexion est que l'ensemble des orateurs, la totalité même insistèrent sur le fait que l'autogestion est une chose sacrée ; quelque soit le contenu de leurs interventions, critiques ou louanges, ils montrèrent bien que le caractère éminemment démocratique de la gestion des entreprises par eux-mêmes devait être conservé et amplifié. Les quelques délégués, visiblement influencés par les partisans d'une gestion plus autoritaire durent même en convenir, ce qui rendit leur conclusion fort contraire aux notions élaborées dans leur introduction ; et donc, fort sujettes à caution.

Les principales difficultés rencontrées par les travailleurs sont évidemment d'ordre économique ; le président du Comité de Gestion des Monaderies de Constantine, devait résumer l'ensemble de ces difficultés : « J'estime que c'est le jour le plus heureux... parce que chacun peut présenter devant ses frères les difficultés qu'il éprouve ».

Dans son entreprise, les « assurances sociales, les P.T.T., l'E.G.A. (Electricité et Gaz d'Algérie) réclament des redevances de 1961 ». C'est un phénomène général qu'avait déjà soulevé les paysans à leur congrès, que celui des administrations qui, pour boucler leur budget imposent le remboursement d'une lourde dette aux entreprises qui, bien évidemment, ne les ont pas contractées elles-mêmes.

Sur le problème général de l'approvisionnement, il devait poursuivre : « Il y a de grandes difficultés pour les achats de pièces de rechange des machines, il faut dix mois pour les faire venir de France »... « Il est regrettable que les seuls points de vente des matières premières soient à Alger, ce qui occasionne de gros frais »...

Abordant les problèmes entre comités de gestion, il devait dire : « Les comités de gestion se font concurrence ; ils n'achètent pas aux autres comités de gestion, mais aux entreprises privées ; cela est vrai également pour l'Etat. La solution est une sorte de marché commun du secteur socialiste »...

Un autre point intéressant fut celui de l'organisation intérieure de l'autogestion et, bien entendu, les discours les plus écoutés furent ceux des représentants d'entreprises ayant eu des grosses difficultés avec les organismes prévus par les décrets de mars. La COBISCAL (biscuiterie), avec son directeur qui partit avec la caisse, et ACILOR d'Oran, où le ministre de l'Economie, Boumaza, avait dû emprisonner les cadres pour malversations multiples. L'explication des remèdes trouvés et leurs résultats furent chaudement applaudis par tous les délégués qui y virent, à juste titre, une réussite de l'application intégrale des décrets de mars, car il apparut que c'est grâce à leur observation très stricte que le mal put être réparé.

Tous les orateurs demandèrent la création d'une banque nationale qui gèrerait les bénéfices des comités de gestion pour permettre le développement le plus large du secteur socialiste et, par là, de l'économie algérienne.

En ce qui concerne les problèmes politiques, la grosse question fut celle de l'épuration de l'administration, mot d'ordre repris et scandé par tous les délégués à chaque intervention sur ce thème. « L'administration, dit l'un des congressistes, ne doit pas être le refuge des bourgeois et des néo-colonialistes... »

Les problèmes du parti et du syndicat devaient enfin être largement développés. L'absence du syndicat surtout, fut dénoncée d'autant plus que c'est par lui que les travailleurs pensent pouvoir constituer la large organisation de masse capable de les alder de tout son poids, et d'où les meilleurs éléments doivent surgir pour constituer le parti d'avant-garde.

• Les résolutions finales

Le choix de l'orientation socialiste du gouvernement algérien s'est fait au travers de l'autogestion. Cette notion de la gestion démocratique de l'économie et de l'Etat par les travailleurs eux-mêmes est, d'une façon de plus en plus claire, le point où les forces partisans d'un « socialisme démocratique » et d'un « socialisme autoritaire » s'affrontent. Tous les conflits, toutes les batailles sont menées sur cette idée qui, d'ores et déjà, place l'Algérie au premier plan dans la discussion idéologique post-stalinienne. Pour preuve il n'est qu'à prendre la tendance en U.R.S.S. à développer une thèse semblable, quoique moins nette, face aux tendances « molotoviennes ».

Le problème du reliquat fut, dans ce congrès, le point où la lutte entre ces deux forces fut la plus vive. Ben Bella, éminent représentant de la première tendance avait dit dans son intervention inaugurale :

« La contribution du reliquat du revenu provenant de l'augmentation de la productivité du travail, pour améliorer le niveau de vie des travailleurs, est inséparable de la notion de l'autogestion ».

Certains délégués prétendirent déléster les travailleurs de cette partie de leurs revenus. Mais l'ensemble des orateurs devait insister sur le fait qu'en dernière analyse, le partage de ce reliquat est une attribution exclusive de l'Assemblée des Travailleurs, insistant sur le caractère très dangereux pour l'autogestion de nier l'importance de l'intéressement matériel.

La résolution qui fut votée sur cette question, arrachée aux délégués d'une manière tout à fait critiquable (par applaudissements au moment de l'entrée de Ben Bella — applaudissements qui étaient destinés à ce dernier et non à la motion) est une sorte de compromis limitatif mais qui préserve, et c'est là l'essentiel, l'esprit de l'autogestion.

On pourra dire de même des autres résolutions, qui, si elles ne reflètent pas entièrement les interventions des orateurs de ces deux journées, n'en constituent pas moins une matière de travail très appréciable « constituant force de loi » comme devait le dire Boumaza.

• Vers le prochain congrès

La tenue de ce congrès, le haut niveau de la discussion ont montré, une fois de plus, l'attachement des travailleurs à l'application de l'autogestion dans son intégralité. Les adversaires de l'autogestion, les bureaucrates de toutes provenances, ont beaucoup à craindre de ces travailleurs qui les balayeront. Ce sont les travailleurs eux-mêmes, par leur élaboration de l'autogestion et sa pratique globale qui détermineront ce que sera le socialisme en Algérie.

Les deux congrès de l'autogestion qui viennent de se tenir, auront une importance sans doute très grande pour le déroulement du congrès du Parti. Les leçons qui doivent en être tirées, les conclusions auxquelles ont abouti les travailleurs devront être les points de mire pour les congressistes du 16 avril.

M. PERRIN.

(1) On lira avec profit sur ce sujet « Révolution et Travail » du 6 février ; « Révolution Africaine » des mois de février et mars ; « Sous le Drapeau du Socialisme » n° 4 avril 1964, etc.

(2) Lire, entre autres, à ce propos les numéros de 1961 à 1964 de la revue « Etudes économiques » éditée à Prague et mise en vente aux « Editions Sociales », où l'évolution de la question de l'intéressement matériel des travailleurs est tout à fait nette et où la notion d'autogestion est explicitement mise en avant.

LE PROCÈS DE RABAT

La Quatrième Internationale dénonce avec indignation le scandaleux verdict du procès de Rabat contre les militants d'avant-garde appartenant à l'Union Nationale des Forces Populaires du Maroc.

Les onze condamnations à mort dont celles de Mohammed Basri, Moumen Diouri, Omar Benjelloun, emprisonnés depuis juillet dernier, de Ben Barka déjà condamné à mort pour sa solidarité envers la Révolution algérienne, constituent une nouvelle étape du seul complot qui ait été vraiment monté, celui des autorités marocaines néo-colonialistes contre le mouvement, qui, poursuivant la lutte menée il y a quelques années contre l'impérialisme français, veut assurer une véritable indépendance économique et politique en faveur des masses marocaines.

Le procès de Rabat a mis en lumière de façon indiscutable ce complot monté par la monarchie marocaine au lendemain d'une défaite électorale cinglante, les

tortures et violences exercées par la police contre les accusés, les violations de procédure et notamment le refus d'accorder aux accusés les défenseurs français que la loi marocaine leur permettait d'avoir, enfin la prise de position délibérée du tribunal qui après plusieurs semaines d'audiences obligea défenseurs et accusés à cesser de participer à ce qui s'avérait être une parodie de justice.

Le verdict ajoute à l'odieuse des condamnations à mort une tentative de dissociation des accusés.

La Quatrième Internationale, en adressant son salut aux condamnés, fait appel au mouvement ouvrier mondial et aux mouvements de libération des peuples colonisés à manifester contre le scandaleux verdict de Rabat pour sauver la vie et à arracher la libération des militants d'avant-garde marocains. Le 15 mars 1964.

LE SECRETARIAT UNIFIÉ DE LA IV^e INTERNATIONALE